

**PORT DE CANNES**

Groupe

 **CCI NICE CÔTE D'AZUR**



# **VIEUX PORT DE CANNES TARIFS ET CONDITIONS D'APPLICATION**



## **Tarif n° 35 A**

Approuvé en conseil portuaire le 10 DECEMBRE 2020

Contact : Eric BARRAT – Tel : 04 92 98 70 11  
E-mail : [serviceclient.cannes@cote-azur.cci.fr](mailto:serviceclient.cannes@cote-azur.cci.fr)  
Site web : [www.leportdecannes.com](http://www.leportdecannes.com)

## DOMANIAL

- X – 1 MISE A DISPOSITION ESPLANADE PANTIERO, TERRASSE PANTIERO, ILOT PANTIERO
  - X - 1.1 Mise à disposition de surfaces nues
  - X - 1.2 Occupations temporaires et partielles autorisées
  - X - 1.3 Mise à disposition gracieuse d'espaces
  
- X – 2 MISE A DISPOSITION BELVEDERE, QUAIS ET TERRE-PLEINS
  - X - 2.1 Mise à disposition de surfaces nues
  - X - 2.2 Mise a disposition d'espaces sur quais et terre-pleins
  - X - 2.3 Occupations autres
  
- X – 3 MISE A DISPOSITION GARE MARITIME
  - X - 3.1 Mise à disposition des salles LERINS, BRITANNIA, VULCANIA et TERRASSE ESTEREL
  - X - 3.2 Prestations diverses
  - X - 3.3 Mise à disposition gracieuse de la GARE MARITIME
  - X - 3.4 Mise à disposition de locaux à usage de bureaux
  
- X – 4 MISE A DISPOSITION D'ESPACES POUR MANIFESTATIONS ANNUELLES INTERNATIONALES SE TENANT AU PALAIS DES FESTIVALS ET PARTICIPANT A LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE DE LA VILLE DE CANNES
  - X - 4.1 Mise à disposition des locaux à usage de bureaux
  - X - 4.2 Réduction des prix de location
  - X - 4.3 Manifestations annuelles et répétitives
  - X - 4.4 Mise à disposition BELVEDERE, quais et terre-pleins
  - X - 4.5 Mise à disposition d'espaces pour marchandises
  - X - 4.6 Occupations autres
  - X - 4.7 Manifestations annuelles et répétitives
  - X - 4.8 Mise à disposition ILOT PANTIERO
  - X - 4.9 Mise à disposition salles LERINS et BRITANNIA
  - X - 4.10 Reduction sur prix de location
  - X - 4.11 Mise à disposition salle VULCANIA
  - X - 4.12 Manifestations annuelles et répétitives
  - X - 4.13 Prestations diverses

**NOTE IMPORTANTE :** Le présent fascicule regroupe l'ensemble des éléments principaux d'informations sur les tarifs et leurs modalités d'application particulières relatives à l'activité DOMANIAL dans le vieux port de CANNES.

Cet extrait ne doit pas vous dispenser de lire les conditions générales, que l'on trouve dans le chapitre III du présent document.

## X DOMANIAL

### X - 1 MISE A DISPOSITION ESPLANADE PANTIERO, TERRASSE PANTIERO, ILOT PANTIERO

Les locations sont décomptées par période de 24 heures, toute journée commencée étant due.

Les espaces ne sont réputés libérés qu'après le nettoyage complet des surfaces louées.

Toute journée de retard à libérer les lieux est facturée en sus.

Les états des lieux entrée et sortie sont réalisés sous contrôle d'huissier.

#### X – 1.1 Mise à disposition de surfaces nues

##### Par jour H.T :

ESPACES EXTERIEURS (Par jour H.T)	HORS CONGRES / SERVICES		CONGRES / STAND	
	MONTAGE / DEMONTAGE	EXPLOITATION	MONTAGE / DEMONTAGE	EXPLOITATION
TERRASSE PANTIERO	2 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €
ILOT PANTIERO	3 250,00 €	6 500,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €
ESPLANADE PANTIERO – COTE SUQUET (1 737 m <sup>2</sup> )	2 500,00 €	5 000,00 €	3 500,00 €	7 000,00 €
ESPLANADE PANTIERO – COTE PANTIERO (3 474 m <sup>2</sup> )	5 000,00 €	10 000,00 €	7 000,00 €	14 000,00 €
ESPLANADE PANTIERO – TOTALITE (5 212 m <sup>2</sup> )	7 500,00 €	15 000,00 €	10 500,00 €	21 000,00 €

Le devis établi sur la base de la surface annoncée par le client pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention.

Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation supplémentaire est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le vieux port de Cannes.

**X – 1.2 Occupations temporaires et partielles autorisées**

Forfait longue durée kiosque (6 mois minimum)	0,425 € H.T/ m <sup>2</sup> / jour
Forfait journalier (par jour d'occupation supplémentaire)	1,64 € H.T/ m <sup>2</sup> / jour
Animation payante	1,75 € H.T/ m <sup>2</sup> / jour

Le devis établi sur la base de la surface annoncée par le client pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention.

Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation supplémentaire est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

**X – 1.3 Mise à disposition gratuite d'espaces**

Forfait gestion et préparation de l'événement	183,33 € H.T /événement
---	-------------------------

**X - 2 MISE A DISPOSITION BELVEDERE, QUAIS ET TERRE-PLEINS****X – 2.1 Mise à disposition de surfaces nues****Par jour H.T :**

ESPACES EXTERIEURS (par jour HT)	HORS CONGRES / SERVICES	CONGRES / STAND
	EXPLOITATION	EXPLOITATION
BELVEDERE	1 500,00 €	3 000,00 €

Le devis établi pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention.

Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation supplémentaire est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

**X – 2.2 Occupations autres**

Pour toutes occupations autres que celles prévues au paragraphe ci-dessus ou non autorisées.

Mise à disposition hors congrès	8,00€ H.T / m <sup>2</sup> / jour
Mise à disposition en congrès	20,00 € H.T/ m <sup>2</sup> / jour

Minimum de perception : 400,00 € H.T/ jour.

Le devis établi sur la base de la surface annoncée par le client pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention.

Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

## X - 3 MISE A DISPOSITION GARE MARITIME

### X – 3.1 Mise à disposition des salles LERINS, BRITANNIA, VULCANIA et terrasse ESTEREL

ESPACES INTERIEURS (par jour H.T.)	HORS CONGRES / SERVICES		CONGRES / STAND	
	MONTAGE / DEMONTAGE	EXPLOITATION	MONTAGE / DEMONTAGE	EXPLOITATION
SALLE LERINS	1 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €
SALLE BRITANNIA	1 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €
SALLE VULCANIA	250,00 €	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
TERRASSE ESTEREL	1 250,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €
PACKAGE	HORS CONGRES / SERVICES		CONGRES / STAND	
	MONTAGE / DEMONTAGE	EXPLOITATION	MONTAGE / DEMONTAGE	EXPLOITATION
GARE MARITIME + TERRASSE ESTEREL	3 750,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	15 000,00 €
SALLE LERINS + SALLE VULCANIA	1 600,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €	6 400,00 €
SALLE BRITANNIA + SALLE VULCANIA	1 100,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	4 400,00 €
SALLE BRITANNIA + SALLE VULCANIA + TERRASSE ESTEREL	2 350,00 €	4 700,00 €	4 700,00 €	9 400,00 €

Le devis établi pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention.

Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant HT sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

**X – 3.2 Prestations diverses**

Mise en service matériel diffusion audio et vidéo	135,85 € H.T / forfait
---	------------------------

**X – 3.3 Forfaits mise à disposition gracieuse de la GARE MARITIME**

Forfait électricité (chauffage/climatisation inclus)	91,70 € H.T/ manifestation
Forfait nettoyage avant et après manifestation	152,50 € H.T/ manifestation
Forfait passage supplémentaire dans les sanitaires	19,20 € H.T/ passage
Forfait gestion et préparation de l'évènement	183,30 € H.T/ évènement
Forfait remise en état après état des lieux (en cas de dégradation causée pendant l'évènement)	166,70 € H.T

**X – 3.4 Mise à disposition de locaux à usage de bureaux**

Mise à disposition	195,90 € H.T/ m <sup>2</sup> / an
--------------------	-----------------------------------

**X - 4 MISE A DISPOSITION D'ESPACES POUR MANIFESTATIONS ANNUELLES INTERNATIONALES SE TENANT AU PALAIS DES FESTIVALS ET PARTICIPANT A LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE DE LA VILLE DE CANNES**

Les locations sont décomptées par période de 24 heures, toute journée commencée étant due. La redevance est appliquée à la surface réelle arrondie à l'unité supérieure si la surface exacte s'exprime par un nombre fractionnaire.

Les espaces ne sont réputés libérés qu'après le nettoyage complet des surfaces louées.

Toute journée de retard à libérer les lieux est facturée en sus.

Les états des lieux entrée et sortie sont réalisés sous contrôle d'huissier et répercutés sur la facture finale adressée au client.

Pour la bonne réussite de grands événements à Cannes, le port se laisse la possibilité de faire une proposition commerciale adaptée sous couvert d'une concertation préalable avec la Ville de Cannes et le palais des Festivals.

**MISE A DISPOSITION ESPLANADE PANTIERO, TERRASSE PANTIERO, ILOT PANTIERO****X – 4.1 Mise à disposition de surfaces nues**

La redevance d'occupation des surfaces de l'esplanade et de la terrasse Pantiéro comprend les zones occupées et les voies de circulation. Elle est facturée à la surface en m<sup>2</sup> par jour d'occupation, en fonction du type d'utilisation.

Activités de services (accréditations, bagageries...)	6,20 € H.T/ m <sup>2</sup> / jour
Stands et activités commerciales	17,50 € H.T/ m <sup>2</sup> / jour

Minimum de perception : 500,00 € H.T/ jour.



Le devis établi sur la base de la surface annoncée par le client pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention. Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

#### X – 4.2 Réduction sur prix de location

Le tarif € H.T/ m<sup>2</sup>/ jour fait l'objet de réductions en fonction de la durée totale d'occupation et de la surface occupée.

Surface occupée	Occupation < ou = à 2 jours	Occupation 3 à 6 jours	Occupation 7 à 15 jours	Occupation > 15 jours
501 à 1 250 m <sup>2</sup>	10%	20%	30%	40%
1 251 à 2 500 m <sup>2</sup>	15%	25%	35%	45%
2 501 à 4 000 m <sup>2</sup>	20%	30%	40%	50%
4001 à 5 212 m <sup>2</sup>	25%	35%	45%	55%

#### X – 4.3 Manifestations annuelles et répétitives

Pour les manifestations annuelles programmées sur une période de 3 ans minimum, sous réserve :

- Du dépôt de l'option au minimum 9 MOIS avant le début de la manifestation,
- De la confirmation écrite de la réservation 4 MOIS ET DEMI avant le début de la manifestation,
- Du retour de la convention signée au minimum 2 MOIS ET DEMI avant le début de la manifestation,

Les abattements suivants sont consentis :

- 10% pour manifestation annuelle et répétitive
- 50% sur les périodes de montage et de démontage.

Un abattement spécifique peut, s'il y a un intérêt manifeste de complémentarité avec les manifestations internationales et récurrentes organisées à Cannes, être consenti pour les manifestations couvrant annuellement un espace supérieur à 6 800 m<sup>2</sup> et portant sur trois périodes distinctes dans l'année civile et faisant l'objet d'une occupation personnelle. Cet abattement spécifique n'est pas cumulable avec ceux précisés au §4.2.

#### X – 4.4 Mise à disposition BELVEDERE, quais et terre-pleins

Activités de services (accréditations, bagageries...)	6,20 € H.T / m <sup>2</sup> / jour
Stands et activités commerciales	17,50 € H.T/ m <sup>2</sup> / jour
Installation structure publicitaire	1500,00 € H.T / jour

Minimum de perception : 400,00 € H.T/ jour.

Le devis établi sur la base de la surface annoncée par le client pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention. Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.  
La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

#### **X- 4.5 Mise à disposition d'espaces pour marchandises**

Mise à disposition d'espaces pour marchandises, matériaux et engins de toutes sortes (entreposés avec autorisation).

Mise à disposition	4,00 € H.T / m <sup>2</sup> / jour
--------------------	------------------------------------

Minimum de perception : 400,00 € H.T/ jour.

Le devis établi sur la base de la surface annoncée par le client pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention. Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.  
La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

#### **X – 4.6 Occupations autres**

Pour toute occupation autre que celles prévues au paragraphe ci-dessus ou non autorisée.

Mise à disposition	8,00 € H.T / m <sup>2</sup> / jour
--------------------	------------------------------------

Minimum de perception : 400,00 € H.T/ jour.

Le devis établi sur la base de la surface annoncée par le client pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention. Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.  
La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

#### **X – 4. 7 Manifestations annuelles et répétitives**

Pour les manifestations annuelles programmées sur une période de 3 ans minimum, sous réserve :

- Du dépôt de l'option au minimum 9 MOIS avant le début de la manifestation,
- De la confirmation écrite de la réservation 4 MOIS avant le début de la manifestation,
- Du retour de la convention signée au minimum 2 MOIS ET DEMI avant le début de la manifestation,

Les abattements suivants sont consentis :

- 10% pour manifestation annuelle et répétitive
- 50% sur les périodes de montage et de démontage

Un abattement spécifique peut, s'il y a un intérêt manifeste de complémentarité avec les manifestations internationales et récurrentes organisées à Cannes, être consenti pour les manifestations couvrant annuellement un espace supérieur à 6 800 m<sup>2</sup> et portant sur trois périodes distinctes dans l'année civile et faisant l'objet d'une occupation personnelle. Cet abattement spécifique n'est pas cumulable avec ceux précisés au §4.2.



**X – 4. 8 Mise à disposition ILOT PANTIERO**

(Par jour H.T)	SERVICES		CONGRES / STAND	
	MONTAGE / DEMONTAGE	EXPLOITATION	MONTAGE / DEMONTAGE	EXPLOITATION
ILOT PANTIERO	3 250,00 €	6 500,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €

Une assistance technique forfaitaire de 500 € HT est à prévoir pour chaque opération pour installation et personnalisation de l'espace.

Le devis établi pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention.

Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

**X – 4.9 Mise à disposition salles LERINS et BRITANNIA**

En congrès :

Activités de services (accréditations, bagageries...)	3,40 € H.T / m <sup>2</sup> / jour
Stands et activités commerciales	17,50 € H.T/ m <sup>2</sup> / jour

En montage et démontage :

Mise à disposition	3,00 € H.T / m <sup>2</sup> / jour
--------------------	------------------------------------

Le devis établi sur la base de la surface annoncée par le client pourra être révisé suivant le plan d'implantation final. C'est ce nouveau devis qui servira de base à la facturation et à la convention.

Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

**X – 4.10 Réduction sur prix de location**

Le tarif € H.T/ m<sup>2</sup>/ jour est établi en fonction de la durée totale d'occupation.

De 3 à 9 jours	10%
De 10 à 30 jours	20%
Au-delà de 30 jours	40%

**X – 4.11 Mise à disposition salle VULCANIA**

Sans cuisine

Activités de services (accréditations, bagageries...)	343,40 € H.T/ jour
Stands et activités commerciales	945 € H.T/ jour

Avec cuisine équipée

Activités de services (accréditations, bagageries...)	515 € H.T/ jour
Stands et activités commerciales	1 627,50 € H.T/ jour

Sur devis préalable accepté par le client, toute prestation est répercutée sur la facture finale (nettoyage, sécurité, frais pour dégradation, autres...).

Une majoration de 20% sur chaque montant H.T sera appliquée pour frais de dossier.

La prestation de nettoyage est assurée par l'entreprise détentrice du marché sur le port de Cannes.

#### **X – 4.12 Manifestations annuelles et répétitives**

Pour les manifestations annuelles programmées sur une période de 3 ans minimum, sous réserve :

- Du dépôt de l'option au minimum 9 MOIS avant le début de la manifestation,
- De la confirmation écrite de la réservation 4 mois avant le début de la manifestation,
- Du retour de la convention signée au minimum 2 mois et demi avant le début de la manifestation,

Les abattements suivants sont consentis :

- 10% pour manifestation annuelle et répétitive

Un abattement spécifique peut, s'il y a un intérêt manifeste de complémentarité avec les manifestations internationales et récurrentes organisées à Cannes, être consenti pour les manifestations couvrant annuellement un espace supérieur à 6 800 m<sup>2</sup> et portant sur trois périodes distinctes dans l'année civile et faisant l'objet d'une occupation personnelle. Cet abattement spécifique n'est pas cumulable avec ceux précisés au §5.2.

#### **X – 4.13 Prestations diverses**

Mise en service matériel diffusion audio et vidéo	135,85 € H.T/ forfait
---	-----------------------